

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 26 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2023

## Nantes renouvelle les solidarités

Une stratégie nantaise 2023-2026, issue de la concertation avec les acteurs, pour améliorer les conditions de vie et le lien social à Nantes

La justice sociale est un des piliers de l'action municipale qui s'incarne dans l'ensemble des politiques publiques, au plus près des besoins des Nantaises et des Nantais. Pour aller encore plus loin, dans un contexte de sortie de crise sanitaire, la Ville de Nantes a lancé en 2022 les Assises des nouvelles solidarités pour penser et trouver collectivement de nouvelles pistes d'actions en faveur d'une ville plus solidaire et égalitaire. Cette année, la Ville adopte sa Stratégie nantaise des nouvelles solidarités, qui est le résultat concret de cette concertation citoyenne, pour améliorer de manière coordonnée, avec les acteurs associatifs et institutionnels, les conditions de vie et le lien social sur le territoire nantais avec pour fil rouge une lutte résolue contre l'isolement. Pour cela, la Ville de Nantes mobilise une enveloppe de 2,35 M€, en complément des budgets déjà mis en œuvre pour les solidarités à Nantes. La Ville de Nantes intervient notamment, via son CCAS, et avec un budget s'élevant à 68,4 M€ en 2022, au service des personnes les plus vulnérables. D'ici 2026, et notamment dès le prochain Budget 2024, une centaine d'actions seront mises en œuvre, dont 15 actions phares, à court et moyens termes, qui découlent de 7 engagements municipaux concrets, pour répondre à la situation sociale actuelle et pour construire ensemble les solidarités de demain.

De janvier à juin 2022, la Ville de Nantes a organisé les Assises des nouvelles solidarités, 120 jours de dialogue citoyen pour penser ensemble, avec les acteurs, une ville plus solidaire. Au sortir de la crise sanitaire, l'objectif est d'améliorer durablement les conditions de vie à Nantes, notamment des plus précaires, et de mieux lutter contre l'isolement. Le rapport édité à l'issue des Assises met en exergue 3 grands enjeux et leviers d'amélioration :

- Mieux soutenir, articuler et organiser les actions de solidarité ;
- Vivre dignement et participer à la vie sociale pour ne pas être et rester isolé ;
- Renforcer les solidarités de proximité et le vivre-ensemble.

Cela s'adresse à toutes les Nantaises et à tous les Nantais et notamment les plus fragilisés dont les besoins spécifiques ont été recensés à l'occasion de ces Assises : les seniors, les jeunes, les familles monoparentales, les personnes en situation de handicap, sans-abris ou migrantes ou encore les travailleurs pauvres.



Urne et atelier pour contribuer pendant les Assises des nouvelles solidarités

### Les Assises des nouvelles solidarités en chiffres

- **120 jours** de débats ;
- **50 évènements** ;
- La participation de **4300 citoyens, associations, entreprises ou institutions** ;
- **190 citoyennes et citoyens** impliqués activement ;
- **700 personnes qui ont participé à Nantes Solidaires**, temps fort et festif organisé à l'issue des Assises ;
- **90 cahiers d'acteurs** (contributions collectives) ;
- **Plus de 360 contributions individuelles** ;
- **300 personnes** issues majoritairement du monde associatif et d'autres organisations (partenaires, institutionnels, bailleurs sociaux...).

### 2,35 M€ et 100 actions pour renforcer les solidarités

Compte-tenu de ces enseignements et des besoins exprimés, **la Ville de Nantes adopte aujourd'hui, à l'occasion de son Conseil municipal, la Stratégie nantaise des nouvelles solidarités**. Un plan d'actions d'autant plus nécessaire dans un contexte social difficile, marqué notamment par l'inflation, qui vient davantage fragiliser les plus précaires. Au total, **2,35 M€ sont mobilisés pour mettre en œuvre d'ici 2026, à partir de 7 engagements majeurs, une centaine d'actions, dont 15 actions phares** :

**1/ Lutter contre la précarité financière pour améliorer le reste à vivre.** C'est une vraie problématique à Nantes où 17 % des Nantaises et des Nantais vivent sous le seuil de pauvreté<sup>1</sup>. La précarité des jeunes est aussi préoccupante : sur 48 000 jeunes de 18-24 ans à Nantes, 10 % ne sont ni en emploi ni en formation. **Face à cela, la Ville de Nantes propose notamment d'élargir les aides facultatives du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux 18-25 ans pour leur donner un coup de pouce financier.** Dès l'été 2024, ils pourront par exemple bénéficier des aides coup de pouce ou du micro-crédit pour faire face à des difficultés financières ou d'aides pour payer leurs factures d'énergie.

**2/ Renforcer l'accès aux droits** : le non-recours est une des causes de la pauvreté en France. Pour y faire face, la Ville de Nantes poursuit et amplifie ses actions pour permettre à toutes et tous d'accéder à ses droits grâce à davantage de professionnels dédiés et à un meilleur maillage des services publics en proximité. Cela se concrétise par :

- **L'ouverture de 3 nouveaux guichets d'accueil et d'accès aux droits du CCAS en proximité dans les quartiers des Dervallières, Bottière et Nantes Nord** : pour permettre aux habitantes et aux habitants d'être informés au plus près de chez eux de leurs droits et d'engager les démarches nécessaires. Ces guichets s'ajoutent à ceux déjà ouverts à Bellevue et à Nantes Nord. Celui des Dervallières ouvrira ses portes dès cet été et les deux autres d'ici 2026.
- **Plus de professionnels dédiés et davantage d'actions d'aller vers dans les 11 quartiers nantais** pour informer les habitantes et les habitants des aides auxquelles ils peuvent prétendre et les accompagner dans l'activation de leurs droits. Dès cette année, et de manière progressive, **ces professionnels, qui interviennent dans l'espace public et les lieux de vie collectifs, passeront de 5 à 10 pour couvrir l'ensemble des quartiers nantais.**

À noter qu'**une attention particulière sera aussi portée aux seniors avec l'ouverture progressive à partir de 2024 d'une Maison de la longévité**, nouveau lieu ressources à Nantes pour les seniors et les professionnels. De **nouveaux lieux de proximité**, en lien avec le secteur associatif et au plus près des lieux de vie, ouvriront également pour faciliter leur accès aux droits.

**3/ Améliorer les conditions de vie des Nantaises et Nantais les plus fragiles** : pour assurer à chacune et chacun une vie digne et une vie sociale enrichie en leur apportant des réponses dans tous les champs de leur vie quotidienne. Avec par exemple :

- **La pérennisation de l'épicerie sociale « Les 1000 fleurs du colibri » à Doulon-Bottière** : cette épicerie a ouvert ses portes en expérimentation en février 2023 pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire et la pauvreté dans le quartier. Elle propose des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût, en libre service. Cela a porté ses fruits puisque 30 ménages ont déjà pu en bénéficier, dont 23 actuellement (soit 57 personnes) et 18 ateliers ont

<sup>1</sup> Chiffres de 2018, issus du Nantoscope 2021, portrait de la Ville de Nantes, réalisé par le COMPAS.

pu être organisés sur place sur les questions de la santé et de la nutrition. Ce lieu, facteur de liens sociaux essentiels dans le quartier, poursuivra durablement son activité dès l'année prochaine.

- **L'étude pour l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) pour les 6-11 ans** : pour renforcer d'ici 2024-2025 le soutien à la parentalité. L'accompagnement des 6-11 ans était jusqu'à présent un chaînon manquant entre les LAEP 0-6 ans et la Maison des Adolescents qui existent déjà.
- **L'expérimentation d'une équipe de travail social de rue pour venir en aide aux personnes en situation d'errance** : cette équipe mobile pluridisciplinaire (avec des professionnels dans les domaines de la santé et du social) ira à la rencontre de ces personnes pour lesquelles les solutions d'accueil classiques ne sont parfois pas adaptées et pour les accompagner dans l'ouverture de leurs droits.

**4/ Renforcer les aides en matière d'accompagnement de la santé mentale sur le territoire** : c'est un véritable enjeu de santé psychique et de cohésion sociale, avec une détérioration avérée, notamment depuis la crise sanitaire. **La Ville de Nantes s'engage pour amplifier ses actions en la matière et notamment accompagner les professionnels et habitants qui accompagnent au quotidien des personnes en souffrance psychique.** Cela se concrétise par exemple par **le déploiement dans tous les quartiers nantais d'actions en matière de santé mentale (sensibilisation, formation, groupes de parole, médiateurs).**

**5/ Lutter contre l'isolement social** : plus de 9 millions de personnes en souffriraient en France<sup>2</sup>, or il y a un lien avéré entre la précarité économique et l'isolement social. **La Ville de Nantes agit localement pour favoriser le vivre-ensemble et l'entraide de proximité via par exemple le lancement d'une plateforme pour faciliter les déplacements des seniors.** D'ici fin 2025-2026, les citoyens qui le veulent pourront être mis en relation avec des seniors isolés pour les aider dans leurs déplacements du quotidien : balades, courses, visites médicales, etc.

**6/ Agir contre les inégalités sociales liées à la transition écologique** : les personnes les plus précaires sont davantage exposées aux risques et conséquences du changement climatique (mauvais isolement des logements par exemple). **La Ville reste attentive aux effets du dérèglement climatique et renforce ses actions pour apporter des solutions pour y faire face, en ne laissant personne de côté notamment les plus précaires.** Par exemple, pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité et accessible, la Ville lancera en 2024 le 1<sup>er</sup> appel à coopérations à destination des acteurs locaux et accordera 250 000€ au(x) projet(s) lauréat(s).

**7/ Organiser, créer et soutenir les nouvelles solidarités** : pour poursuivre et développer une action commune entre les acteurs de la solidarité et favoriser les coopérations à l'échelle du territoire, via :

- **La création d'une coopérative nantaise des nouvelles solidarités** : cet espace ressources de la solidarité, dont la co-construction est en cours avec les acteurs, proposera des formations et un soutien à l'émergence de projets collectifs pour lutter contre la précarité et l'isolement social.
- **L'organisation d'un nouvel appel à coopérations** : à la suite de celui dédié à l'alimentation durable, un autre appel à coopérations sera lancé en 2025, d'un montant de 250 000€, sur un nouveau thème pour répondre à un ou des besoins insuffisamment couverts sur le territoire.

### **CCAS de Nantes : 68,4 M€ de budget au service des personnes les plus vulnérables et pour les solidarités de demain**

Le CCAS de Nantes est l'outil privilégié de la Ville de Nantes pour répondre aux besoins sociaux des Nantaises et Nantais les plus fragiles et isolés, tout en tenant compte des enjeux et évolutions du territoire et les transitions sociales. En 2022, 601 agents municipaux ont travaillé, de manière transversale et en proximité, au service :

> **De l'inclusion sociale :**

- **L'accueil de jour familles a déménagé** dans des locaux plus grands et adaptés sur l'Île de Nantes. **245 familles** ont été accueillies, pour **7 255 accueils** au total, dont 2/3 d'enfants.
- **Les dispositifs d'accueil à destination des personnes migrantes ont été poursuivis et amplifiés** avec la pérennisation de dispositifs dédiés à l'accueil de mineurs non accompagnés,

2 Selon une étude sur les solitudes 2022 de la Fondation de France.

l'ouverture du site de Broussais pour l'hébergement de familles et jeunes migrants en recours à Doulon-Bottière et une contribution à l'accueil et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens.

- **L'accueil vers et dans le logement a été poursuivi dans un contexte de forte tension du parc locatif.** En moyenne, **416** jours de séjour ont été comptabilisés dans le Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés et **42** ménages ont été hébergés dans le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

**> Du parcours de vie des aînés :**

- Le nouveau service expérimental « EVAD » (équipe de veille et d'accès aux droits) a été déployé. Il agit pour prévenir et lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie par des veilles régulières par téléphone et des visites à domicile.

- **Le périmètre du dispositif de vie à domicile « DIVADOM » a été étendu** dans les quartiers de Breil-Barberie, Dervallières-Zola et Hauts-Pavés-Saint-Félix. Cela a permis à **27** seniors de bénéficier de cette plateforme d'accompagnement à domicile.

**En chiffres en 2022 :**

- **68,4 M€** de budget annuel, fonctionnement et investissement (60M€ en 2021) ;

- **601 agents** permanents au CCAS (en équivalent temps plein) ;

- **8421** personnes domiciliées au CCAS (6895 au 31 décembre 2021) ;

- **6** EHPAD pour **481** résidents ;

- **5** résidences autonomie pour **297** logements ;

- **5 337** personnes suivies par le CLIC et **1870** visites réalisées par le CLIC ;

- **43 000** passages au total au pôle relations usagers et accès aux droits ;

- **19 989** appels téléphoniques traités ;

- **7 002** ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus.